



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 mai 2019**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 1

Votants : 1

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, BECKER Clémentine, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, GIRIER Laurent, MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno, SERPINET Claude,

Membres absents : Gishlène PUPAT, Eve PONS, Marie-Andrée METAY, Cyril JURY

M Bruno POINT a été nommé secrétaire de séance.

2019D-026 Souscription ligne de trésorerie

Monsieur BECT, Maire, rappelle au Conseil Municipal la séance du 26 avril 2018 lors de laquelle il a été décidé de souscrire auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes une ligne de trésorerie interactive d'un montant de 100 000 euros.

Il précise que celle-ci arrive à échéance et qu'il convient d'en contracter une nouvelle, compte tenu de l'incertitude de la date de versement de la Taxe d'aménagement du magasin LIDL et de celle du versement des subventions relatives aux aménagements sur le CD 519 normalement prévu en fin d'année 2019.

Il expose les différentes propositions reçues des organismes bancaires, et demande à l'assemblée de se prononcer,

Le Conseil après avoir entendu cet exposé, et analysé les différents paramètres

DECIDE de recourir aux financements ci-dessous exposés

RETIENT la proposition de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes

SOUSCRIT une Ligne de Trésorerie Interactive

Montant 100 000 euros

Durée 1 an

Taux d'intérêt EONIA + marge 0.86 %

Frais de dossier 400 euros

Tirage par crédit d'office

Remboursement par débit d'office

Paiement des intérêts chaque mois civil par débit d'office

CHARGE Monsieur le Maire des formalités administratives liées à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 20 mai 2019

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 mai 2019**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, BECKER Clémentine, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, GIRIER Laurent, MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno, SERPINET Claude,

Membres absents : Gishlène PUPAT, Eve PONS, Marie-Andrée METAY, Cyril JURY

M Bruno POINT a été nommé secrétaire de séance.

2019D-028 Subvention Institut spécialisé enfant
handicapé

Monsieur BECT, Maire, présente la demande de financement émise par l'IME La Batie de VIENNE concernant un enfant polyhandicapé scolarisé dans cet institut durant l'année scolaire 2018/2019 et domicilié sur la commune.

Il demande au Conseil de se prononcer concernant le montant de cette aide financière, et propose d'allouer la somme de 500 euros pour l'année scolaire 2018/2019, somme identique à celle attribuée pour un enfant scolarisé en ULIS (Classe pour les enfants ayant des difficultés scolaires importantes).

Le Conseil après échanges,

ACCEPTE la proposition de M le Maire

ALLOUE la somme de 500 euros à l'IME La Batie de Vienne

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 20 mai 2019

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 mai 2019**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, BECKER Clémentine, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, GIRIER Laurent, MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno, SERPINET Claude,

Membres absents : Gishlène PUPAT, Eve PONS, Marie-Andrée METAY, Cyril JURY

M Bruno POINT a été nommé secrétaire de séance.

2019D-029 Création d'une régie de recettes pour la
Bibliothèque Municipale

Madame Brigitte GUEDENET, Adjointe, explique que la bibliothèque municipale de SAINT BARTHELEMY est actuellement gérée par une association de bénévoles.

Elle indique que pour continuer son activité et intégrer le réseau des médiathèques du territoire de la Communauté EBER, il convient de créer une régie municipale afin de permettre l'encaissement des adhésions conformément à l'application de l'article L2122-22 al 7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame GUEDENET explique que cette décision a été soumise pour avis à M le Trésorier de Beaurepaire.

Madame GUEDENET informe les membres du Conseil qu'un acte constitutif d'une régie de recettes sera dressé

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à créer une régie communale pour les besoins de la bibliothèque municipale conformément à l'article L2122-22 al 7 du Code Général des Collectivités Territoriales

AUTORISE également Monsieur le Maire à signer l'acte constitutif de ladite régie.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 20 mai 2019

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 mai 2019**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, BECKER Clémentine, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, GIRIER Laurent, MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno, SERPINET Claude,

Membres absents : Gishlène PUPAT, Eve PONS, Marie-Andrée METAY, Cyril JURY

M Bruno POINT a été nommé secrétaire de séance.

2019D-030 Approbation Convention de fonctionnement du réseau des médiathèques EBER et ses 4 annexes

Madame Brigitte GUEDENET, adjointe en charge de la bibliothèque municipale évoque devant l'assemblée la réunion du 14 mars 2019 organisée à l'initiative d'EBER dans le cadre de l'élargissement du réseau de médiathèques à laquelle elle a assistée.

Elle informe également le Conseil que les élus communautaires ont délibéré le 20 février 2019 sur la Convention de fonctionnement du réseau des médiathèques EBER Communauté de Communes et ses 4 annexes jointes à la présente.

Madame GUEDENET indique qu'il convient par conséquent de soumettre à la délibération de l'assemblée ladite convention ainsi que ses 4 annexes.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents précités,

ADOpte ladite convention ainsi que ses 4 annexes

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 20 mai 2019

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 mai 2019**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, BECKER Clémentine, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, GIRIER Laurent, MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno, SERPINET Claude,

Membres absents : Gishlène PUPAT, Eve PONS, Marie-Andrée METAY, Cyril JURY

M Bruno POINT a été nommé secrétaire de séance.

2019D-031 Installation Camion Pizza

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Monsieur Laurent TRUPIA en date du 5 mai 2019, qui sollicite l'autorisation d'installer un camion à pizza sur le domaine public communal. Monsieur BECT précise que le camion est équipé d'un groupe électrogène.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération adoptée en séance du 14 septembre 2017 instaurant une redevance annuelle d'occupation du domaine public communal fixée à 100 euros.

Le Conseil après en avoir délibéré,

AUTORISE M Laurent TRUPIA à s'installer chaque Mardi soir sur le parking de la voie nouvelle, devant la salle polyvalente.

PRECISE que cette autorisation est accordée pour un an renouvelable

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 20 mai 2019

Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 mai 2019**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT Gérard, Maire.

MEMBRES PRÉSENTS : BECT Gérard, DANNONAY Bruno, BERNIER Luc, GUEDENET Brigitte, BECKER Clémentine, FRANDON Jean-Claude, GUILLOT Bernard, GIRIER Laurent, MOLLY-MITTON Anne, POINT Bruno, SERPINET Claude,

Membres absents : Gishlène PUPAT, Eve PONS, Marie-Andrée METAY, Cyril JURY

M Bruno POINT a été nommé secrétaire de séance.

2019D-033 Demande de Subvention Association des Résistants

Mme GUEDENET Brigitte, Adjointe fait part au Conseil du courrier que lui a remis ce jour Mme Marie-Paule BOYER, secrétaire de l'association des résistants du secteur des Chambarand par lequel elle sollicite l'octroi d'une subvention.

Mme GUEDENET précise que cette association a pour but essentiel de perpétuer le devoir de mémoire par le fleurissement des monuments aux morts et un dépôt de gerbe sur les tombes des résistants à leur décès.

Monsieur le Maire propose d'attribuer la somme de 200 euros

Le Conseil après en avoir délibéré,

ACCEPTE la proposition du Maire

DIT que les crédits seront prélevés sur le compte subventions exceptionnelles à délibérer

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 20 mai 2019

Le Maire, Gérard BECT

